**Circonscription de Vire Groupe Scolaire Henri Morel, Montchamp**

 **Conseil d’école n°1 – année scolaire 2020/2021**

 **Mardi 8 décembre 2020**

Liste des membres réduite à cause du covit19:

**Président de séance:** Mme PRECIGOU, directrice

**Enseignante :** Mme POULIE

**Représentant de la commune de Valdallière :** Mme FABIEN, élue chargée des affaires scolaires et M Sénélar responsable des affaires scolaires

**Représentants des parents d'élèves élus:** Mmes MARIE et BERTHOUT

La séance s'est ouverte à 18 heures

**Ordre du jour :**

1. Présentation des personnes et fonctionnement du conseil d’école
2. Effectifs et classes
3. Vie scolaire et projets pédagogiques.
4. RASED et aide scolaire
5. Restauration et hygiène
6. Sécurité et équipements

 7) Bilan financier

 8) Questions diverses

**Compte rendu :**

1) 2) Présentation des personnes et fonctionnement du conseil d’école, effectifs et classes

a/ Présentation de l’équipe pédagogique, des effectifs et des classes à ce jour :

Classe PS MS de 25 élèves (15 PS et 10 MS), enseignante Mme Bréard, remplacée par Mme Lemardeley le mardi, aidée par une ATSEM Magalie ; classe de MS GS de 24 élèves (7 MS et 17 GS), enseignante Mme Guitton aidée par l’ATSEM Martine; classes GS CE2 de 20 élèves (7 GS et 13 CE2), enseignant M Vaurabourg, aidé par l’ATSEM Catherine les matins ; classe de CP (12 élèves) enseignante Mme Poulie ; classe de CE1 CE2 de 23 élèves (19 CE1 et 4 CE2) enseignante Mme Jourdan ; classe de CM2 ( 22 élèves) enseignante Mme Misko et la classe de CM1( 22 élèves), enseignante Mme Précigou , directrice déchargée le lundi, remplacée par Mme Lemardelay ; Mme Lecanellié, brigade rattachée à l’école .

Effectifs total : 148 élèves dont 56 en maternelle et 92 en élémentaire (il y a eu un départ en élémentaire CM1 et un en maternelle GS depuis la rentrée de septembre et un à prévoir en grande section aux vacances de Noël).

b/ Les représentants des parents d’élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre. La liste qui se présentait a été élue avec 7 titulaires et 2 suppléants. Les résultats ont donnés un taux de participation de 56,52 %, sur 207 inscrits, il y a eu 117 votants avec 22 bulletins nuls ou blancs. L’année précédente le taux de participation était de 48,61%.

c/ Fonctionnement du conseil d’école :

Il y a 3 conseils d’école dans l’année. Pour les délibérations chaque enseignant titulaire (ou son remplaçant) a une voix ainsi que chaque parent d’élève titulaire (ou son suppléant s’il est absent). Le représentant de la commune nouvelle de Valdallière a aussi une voix. Le conseil d’école se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

* les actions pédagogiques et éducatives,
* l'utilisation des moyens alloués à l'école,
* les conditions d'intégration des enfants handicapés,
* les activités périscolaires,
* la restauration scolaire,
* l'hygiène scolaire,
* la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
* le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

3) Vie scolaire et projet pédagogique

a/ Projet d’école 2020/2025 : le projet présenté au conseil d’école de novembre 2019 a été validé par l’IEN.

Ce projet est défini en 4 axes avec des actions à mettre en place sur les 5 ans :

**Pour l’axe amélioration des résultats des élèves**: rituels hebdomadaires de lecture avec lecture par des élèves du cycle 3 au élèves du cycle 1 et présentation d’un livre aux autres élèves de sa classe en cycle 2 et 3 ; création de répertoire de mots au cycle 2 ; travail sur la phonologie en maternelle ; travail sur la méthodologie au cycle 2 et 3 avec harmonisation des consignes et des cahiers de règles dans chaque cycle et élaboration de carte mentale.

**Pour l’axe réponse à la difficulté scolaire :** le CP dédoublé et son organisation, ateliers de différentiation sur la résolution de problème pour toutes les classes élémentaires.

**Pour l’axe amélioration de la vie scolaire**: les manifestations, les expositions de travaux des enfants, les rendez-vous semestriel pour la remise des livrets scolaires, invitation aux parents pour participer à divers ateliers.

**Pour l’axe éducation artistique, culturelle et sportive :** exploitation d’un thème par an pour toutes les classes, les rencontres chorales, les rencontres sportives, des sorties pour l’ouverture culturelle.

b/ Règlement intérieur de l’école : (pièce jointe) accepté après lecture et modification ; il sera donné à chaque parent pour connaissance et signature par le biais du cahier de liaison.

c/ projet pédagogique : thème retenu cette année pour la 2éme fois afin de terminer les projets interrompus l’année précédente par le confinement : la mer.

Nous espérons pouvoir effectuer quelques sorties en fin d’année.

Le cinéma est prévu pour toutes les classes, à des jours différents : la maternelle le 9 novembre, reporté ; le CE1/CE2 le 8 février ; le CP et GS/CE2 le 15 mars et les CM1 et 2 le 20 mai.

Participation à la dictée d’ELA, association européenne contre les leucodystrophies, pour les CM1 et CM2, dictée faite le 12 octobre, lue par des élus Mme Bachelot et Mme Fabien et à un cross « Mets tes baskets et bats la maladie » prévue en décembre, reportée au 14 janvier, afin de récolter des dons pour l’association.

4) RASED et aide scolaire

a/ RASED : il n’y a pas de maître E nommé sur notre secteur ; nous pouvons envoyer des demandes d’aide pour des élèves mais elles ne seront prises en compte que si un maître E d’un autre secteur a de la place ; ce qui est peu probable. Un nouveau psychologue scolaire, M Poulie, est nommé sur le secteur.

b/Les évaluations CP et CE1: elles ont eu lieu du 14 au 26 septembre ; les résultats en CP font apparaître 1 enfants à besoin en maths et en français ; les résultats en CE1 3 enfants à besoins en français et 5 enfants en maths par contre une dizaine d’enfants sont fragiles en maths.

Pourcentages de réussite :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | CP | CP | CE1 | CE1 |
|  | FRANÇAIS | MATHS | FRANÇAIS | MATHS |
| ÉCOLE | 88,54% | 84,52% | 86,84% | 68,42% |
| CIRCONSCRIPTION VIRE | 79,49% | 78,23% |  |  |
| DÉPARTEMENT CALVADOS | 79,69% | 78,23% |  |  |

Le CP dédoublé est très bénéfique.

c/ Aide scolaire :

Les APC ont lieu de 15h45 à 16h45 le lundi ou mardi ou jeudi selon les enseignants.

Un stage de remise à niveau avait été proposé en août à 36 élèves de la GS au CM2 et 10 élèves seulement ont accepté.

Une aide aux devoirs par une enseignante a été mise en place depuis début octobre le mardi et vendredi soir de 16h à 17h, en suspend pour l’instant.

Demande de reprise de l’aide aux devoirs par l’école pour janvier, avec séparation des cycles 2 et 3 (un groupe de tables séparé par un espace, pour chaque cycle ou classe). Un aménagement du protocole et de l'organisation sera réfléchi par les élus pour une reprise, si possible, à la rentrée de Janvier.

5) Restauration et hygiène

a/ Cantine scolaire :

Cette année, environ 120 élèves mangent à la cantine. L’année a commencé sans problème avec les mêmes règles sanitaires que l’année précédente. Les enfants sont par classe à table afin d’éviter les brassages et la cour élémentaire est séparée en deux zones (cycle2 et cycle 3).

Les parents élus demandent si la commune pense à mettre en place des tarifs modulaires de cantine. Ils demandent aussi aux élus de faire un point sur le relationnel entre les enfants et les personnels de cantine.

 Les élus aborderont ces questions en commission scolaire.

b/ Hygiène :

Il y a 5 PAI dans l’école cette année (asthme et allergies alimentaires).

Les enfants se lavent les mains en arrivant à l’école, à la récréation, sur le temps périscolaire. Les élémentaires changent de masque au retour en classe. Une demande est faite à la mairie pour que les enfants changent de masque à la cantine après le repas.

6) Sécurité et équipement

Exercice incendie a eu lieu le lundi 14 octobre, tout s’est bien déroulé.

L’exercice PPMS intrusion confinement prévu le mercredi 7 octobre s’est bien déroulé.

Un exercice PPMS à échelle académique, comme en situation réelle, est prévu en février.

7) Bilan financier

Coopérative scolaire :

Solde actuel : 20 373€.

Rentrées : cotisations des parents 1 218€ ; vente des photos scolaires bénéfice de 900€ ; don de l’APE 2 980€.

Dépenses: abonnements divers 687,67€ ; livres les incorruptibles 422,19€ ; animation « les escargots » pour les classes de MS/GS et GS/CE2 624€ ; assurance OCCE 428,15€ ; achats de cadeaux de Noël des classes 420€.

Les parents regrettent l'augmentation du tarif des pochettes photos de 50 centimes. Ceci s'applique par le changement de photographe qui propose une pochette avec plus de photos.

8) Questions diverses

Travaux : les rideaux des classes de Mme Poulie et Mme Jourdan ont été posés cet été comme convenu ainsi que le panneau de basket dans la cour élémentaire.

Décoration de la cour demandée et accordée va pouvoir commencer : panneau de bois peints par les élèves (payés par la coopérative scolaire) qui seront à accrocher par Valdallière.

Demande pour des jardinières l’année dernière qui doivent être posées avec sécurité : Monsieur Anne, des espaces verts de Valdallière, va contacter l'école pour trouver une solution.

Semaine de 4 jours : la commission scolaire se prononcera sur cette question lors de ses prochaines sessions.

La commune a analysé le retour des questionnaires : les familles qui se sont exprimées préfèrent majoritairement la semaine à 4 jours.

Convention Valdallière/ DSDEN pour la direction commune Montchamp/Vassy :

M. Marco confirme la fusion des écoles de Montchamp et Vassy pour la rentrée de Septembre 2021. Les parents élus sont inquiets quant à l'avenir de l’école, ils craignent des fermetures de classes sur le site de Montchamp.

Les parents élus alertent le conseil d'école sur les conduites routières dangereuses sur le parking de l'école.

Prochains conseils d’école : le 16 mars et le 22 juin

Séance levée à 20h15

La secrétaire de séance Mme Poulie La présidente de séance Mme Précigou